

Grande Orientation 1 - Connaissance et sensibilisation au risque d'inondation

1.1. Améliorer la connaissance de l'exposition du territoire aux aléas inondations	1.2. Mettre en place des outils mutualisés pour favoriser le développement, le partage et la diffusion de la connaissance	1.3. Développer la conscience du risque des populations et des professionnels par la sensibilisation, le développement de la mémoire du risque et la diffusion de l'information
<p>- Consolider, actualiser et compléter la connaissance de l'aléa débordement de cours d'eau : → Priorité à donner aux secteurs où des PPRi sont en cours de révision et au cours d'eau non cartographiés dans le cadre du 1er exercice de déclinaison de la DI (Bourbeuse, l'Allaine, Rupt, Lizaine ...) ? → Révision des cartographies du TRI <i>Remarque : dans le cadre des éventuelles études hydrologiques à conduire, intégrer les données suisses (contact OFEV)</i></p> <p>- Compléter les éléments de connaissance sur les ouvrages hydrauliques : → Synthétiser les principaux éléments relatifs au fonctionnement des ouvrages hydrauliques (cartographie des ouvrages et de leur niveau de protection optimum, exploitation des études de danger...) → Recenser les ouvrages hydrauliques autres que ceux destinés à la protection (à l'aide du Référentiel des Obstacles à l'Écoulement - ROE- de l'Onema, par exemple)</p> <p>- Identifier les secteurs à enjeux ruissellement et remontée de nappes → Favoriser les enquêtes auprès des collectivités pour identifier les zones affectées par des phénomènes complexes (ruissellement, remontée de nappes, écoulement des eaux pluviales,...) → Prendre en compte l'aléa remontée de nappe dans les futures études</p> <p>- Acquisition et mutualisation des données topographiques entre les différents acteurs → Etat des lieux de la couverture MNT → Mise à disposition des données → Nouvelles acquisitions pour couvrir le bassin versant de l'Allan</p> <p>- Capitalisation de données sur les crues historiques et valorisation sur l'Observatoire de l'Hydrologie en Franche-Comté</p>	<p>- Engager une démarche collaborative de mutualisation pour la constitution d'un socle commun de connaissance (Etat, collectivités) → Mutualisation et harmonisation des cartes d'aléas et de risques (collectivités compétentes, communes, services de l'Etat, secours, forces de l'ordre, entreprises...)</p> <p>- Placer l'OHFC comme outil central de partage et de diffusion de la connaissance : → OHFC support de communication des actions de prévention du risque d'inondation menées (<i>fonctionnement des ouvrages de protection en cas de crue par exemple ...</i>) → Rendre les données visualisables et téléchargeables sur SIG → Rappeler la disponibilité des informations sur les sites internet institutionnels. → Diffuser des données sur l'aléa : laisses et repères de crues, photographies, cartes, etc. → Diffuser des données sur les enjeux vulnérables aux inondations → Diffuser toutes sortes de documents historiques → Diffuser un état des lieux de l'avancée des PCS sur le secteur SLGRI</p>	<p>- Développer l'information préventive sur les risques d'inondation auprès des populations : → Accompagner les maires, notamment ceux des communes soumises à PPRI et PPI, dans leur obligation d'information préventive sur les risques naturels et technologiques → Diffusion par les maires concernés de la brochure d'informations élaborée par le CD90 sur le risque de rupture d'ouvrages sur la Rosemontoise et la Savoureuse → Installer des repères de crues historiques (mars 2006 notamment) et communiquer auprès de la population lors de leur pose. → Favoriser la communication du DICRIM par les maires aux administrés, notamment pour les nouveaux arrivants. → Poursuivre la transmission du bulletin SMOPI de PMA aux communes concernées par le risque inondation</p> <p>- Définir une stratégie de communication, à destination du grand public et d'acteurs ciblés (élus, collectivités, entreprises, agriculteurs, scolaires, aménageurs...) → Evaluer la conscience et la culture du risque (comportements adéquats, sources d'informations potentielles ...) au travers d'un sondage → Identifier les priorités en matière de sensibilisation et les actions à engager pour y répondre</p> <p>- Consolider la conscience du risque d'inondation, notamment en arrière des ouvrages de protection : → Organiser des actions de communication à destination des populations protégées (journées d'échanges, plan de communication) → Communiquer sur le bien fondé des mesures de réduction de vulnérabilité → Communiquer sur la cinétique des crues, notamment en cas de rupture ou de surverse des ouvrages de protection → Organiser des journées techniques et d'échanges à destination des élus et services (comprendre le fonctionnement des bassins écrêteurs, visite des ouvrages) → Reconduite d'un cycle pédagogique sur réchauffement climatique et risque d'inondation (action inscrite sur 2016-2020 au CPER) → Pose et/ou modernisation de panneaux pédagogiques (bassins de la Savoureuse, digues de Vieux-Charmont et Nommay ...) <i>Remarque : ces actions pourront s'appuyer sur la commission inondation du SAGE Allan</i></p> <p>- Placer l'OHFC comme principal relais de diffusion de l'information et appui à la sensibilisation : → L'objectif est d'utiliser les bases de données de l'OHFC dans les actions de sensibilisation, et d'utiliser le site comme lieu de dépôt des outils de communication et de vulgarisation (plaquettes, vidéos, ...)</p>